

L'écocentre

Les matières suivantes doivent être acheminées à votre écocentre municipal :

- * Les **matériaux de construction** (bois, gypse, terre, graviers, bardeaux d'asphalte, etc.);
- * L'**ameublement extérieur et intérieur** (chaises, table, toilette, bain, barbecue, etc.);
- * Les **textiles** (vêtements, couvertures, rideaux, etc.);
- * Les **produits dangereux** (piles, peinture, huile, solvants, bonbonne de propane, etc.);
- * Les **pneus**;
- * Les **électroménagers et appareils électriques** (réfrigérateur, ordinateur, cuisinière, four cellulaire, télévision, etc.).

Municipalités	Adresse de l'écocentre municipal et coordonnées
Boischatel	45, rue Bédard www.municipalitedeboischatel.ca 418-822-4500
Beaupré Saint-Joachim	10, rue Industrielle, Beaupré www.villedebeaupre.qc.ca 418-827-4541
L'Ange-Gardien	775, chemin Lucien-Lefrançois www.lanagegardien.qc.ca 418-822-1555
Château-Richer Sainte-Anne-de-Beaupré	30, Côte de la Chapelle, Château-Richer www.chateauricher.qc.ca 418-824-4294
Saint-Ferréol-les-Neiges	4054, avenue Royale www.saintferreollesneiges.qc.ca 418-826-2253
Saint-Tite-des-Caps	374, avenue Royale

Il est important de ne pas mettre ces matières dans le bac bleu car elles ne pourront être recyclées et devront être retournées vers des lieux de traitement appropriés. Cela engendre donc des **dépenses inutiles**, en plus d'être **dangereux** pour le personnel du centre de tri des matières recyclables!

Quelques petits rappels...

Pour une gestion plus saine de vos matières, posez-vous les questions suivantes:

- * Puis-je **réduire** ma consommation?
- * Puis-je **réutiliser** mon bien ou en faire profiter quelqu'un d'autre?
- * Est-ce que mon produit se **recycle**?
- * Y'a-t-il une alternative à l'élimination de mon bien?

Pour donner une seconde vie à un objet, consultez le **Bottin du réemploi** disponible sur le site Internet de la MRC!

Les **subventions** offertes sur la Côte-de-Beaupré:

- * Aide à l'achat d'un **composteur domestique**;
- * Subvention pour l'utilisation de **couches réutilisables**.

Renseignez-vous directement auprès de votre municipalité!

La Brigade Verte

MRC de La Côte-de-Beaupré

3, rue de la Seigneurie

Château-Richer (Québec) G0A 1N0

Téléphone: (418) 824-3420 poste 234

Courriel : brigadeverte@mrccotodebeaupre.qc.ca

La gestion des matières résiduelles

Astuces et ressources!



Le recyclage



Qu'est-ce que c'est?

Le recyclage permet de **recréer** de nouveaux objets à partir des matériaux récupérés. Par exemple, le recyclage de 25 bouteilles de plastique permettra de fabriquer un sac-à-dos!



Les matières acceptées:

- * Le **papier** et le **carton** (papier, enveloppe, journal, contenant pour les oeufs, etc.);
- * Le **plastique** (bouteille, carton de lait/jus, sac en plastique, bouteille de shampoing, contenant à lessive, etc.);
- * Le **métal** (canette, assiette en aluminium, etc.);
- * Le **verre** (bouteille d'eau minérale/de vin, pot en verre, etc.).



Mais pourquoi recycler?

- * Pour **préserver les ressources naturelles** en offrant une seconde vie à vos matières!
- * Pour **réduire les risques liés à l'élimination** des matières (pollution de l'air, contamination du sol et des eaux souterraines);
- * Pour **contribuer à la création d'emplois** dans l'industrie du recyclage;
- * Pour **réduire votre facture!** L'élimination des ordures coûte beaucoup plus cher que les services de recyclage.

Le compostage

Qu'est-ce que c'est ?

Le compostage est un processus entièrement naturel qui permet de transformer les résidus organiques en fertilisant à jardin sous l'action de nombreux micro-organismes.



Les matières acceptées:

- * Les **restes de table**;
- * Les **résidus verts** (feuilles, gazon, fleurs, etc.);
- * Les **mouchoirs** et **essuie-tout**, etc.

Pour du compostage domestique, les viandes, poissons et graisses ne sont pas désirés car ces matières se décomposent plus difficilement.

Saviez-vous que?

D'ici 2020, il sera interdit d'éliminer les matières organiques. La MRC travaille donc à implanter la **collecte des bacs bruns** au cours des prochaines années. Un projet-pilote de collecte des matières organiques a déjà été réalisé en 2008-2009 avec des résultats très satisfaisants!



Mais pourquoi composter ?

Le compost est un engrais naturel très performant pour les sols et les végétaux. Il permet de réduire efficacement la quantité de déchets envoyés à l'élimination et combine de nombreux avantages économiques et écologiques!

Trucs et astuces pour un gazon en santé!

L'herbicyclage:



Il s'agit de tondre le gazon et de le laisser au sol. Cette pratique comporte de nombreux avantages:

- * Les résidus de pelouse sont riches en nutriments. En se décomposant, ils fortifient le gazon, limitant ainsi les risques de maladie tout en préservant la biodiversité du sol;
- * Les rognures de gazon laissées au sol protègent votre pelouse de la sécheresse en freinant l'évaporation et l'action des rayons du soleil;
- * C'est une économie de temps et d'argent!



Un gazon en santé devrait mesurer entre 6 et 7 cm de hauteur (3 pouces). Procurez-vous simplement une lame déchiqueteuse à installer sur votre tondeuse!

Le feuillicyclage:



Il s'agit de déchiqueter les feuilles mortes en les tondant et d'en suite les laisser sur la pelouse. Cela permet:

- * Une meilleure protection du sol pendant l'hiver et une fertilisation bonifiée au printemps;
- * Une économie de temps et d'argent;
- * La réduction de la consommation de sacs de plastique lors de la collecte des résidus verts.



Attention, ne tondez pas les feuilles malades, vous risqueriez de propager le champignon!